



Défendre les droits des salariés actifs, chômeurs et retraités

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

La petite conférence sociale s'est déroulée le 19 octobre. La présence de Force Ouvrière a été plus qu'utile. Nous avons été la seule voix critique dans un monde de bien-pensants. Nous avons ainsi, face au président de la République et au gouvernement, rappelé nos analyses, positions et revendications.

L'intervention préalable de Force Ouvrière figure sur notre site Internet.

Ce fut l'occasion, devant le gouvernement, les trois organisations patronales et les trois autres syndicats présents, de fustiger le projet d'accord sur les retraites complémentaires.

Ce projet est inacceptable à plusieurs titres :

- Tous les salariés et retraités vont sérieusement morfler !

En effet, tous les salariés ayant atteint l'âge légal (62 ans) et le nombre de trimestres (41,5) pour liquider à taux plein leur retraite seront, s'ils partent, ponctionnés chaque mois, pendant trois ans, de 10% de leur retraite complémentaire (50 euros par mois pour une retraite globale de 1 300 euros net mensuels).

Sont aussi concernés les chômeurs, les carrières longues ou les invalides. Les femmes, compte tenu du profil de leur carrière, seront particulièrement touchées.

Cela montre bien que l'accord joue sur la durée et l'âge, soit la double peine. Pour ne

pas avoir d'abattement, il faut accepter de travailler un an de plus.

- C'est un accord à lourde connotation politique. En le signant, les syndicats donnent mandat au futur président de la République pour reculer l'âge de départ et/ou allonger encore la durée de cotisation.

- Les retraités vont continuer à avoir un gel de fait de leurs pensions, dont la revalorisation est déplacée du 1er avril au 1er novembre.

Les efforts sont supportés quasiment à 100% par les salariés et les retraités puisque la légère augmentation de cotisation patronale, à terme, sera compensée par le gouvernement qui baissera les cotisations patronales d'AT-MP.

Le président du Medef peut se réjouir, il l'a d'ailleurs fait publiquement à la conférence sociale en remerciant le gouvernement !

Quant à la CFDT, force est de reconnaître qu'elle sacrifie à nouveau les travailleurs, notamment pour récupérer la présidence de l'Arrco à laquelle Force Ouvrière ne s'est pas présentée.

Le rôle d'un syndicat n'est pas de tordre le cou aux droits des salariés actifs, chômeurs et retraités.

Jean-claude mailly,
Secrétaire général
@jcmailly sur Twitter